

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil extraordinaire s'est réuni à la mairie le lundi 03 octobre 2022 de 18h00 à 21h10.

Etaient présents : CARTIER Sylvestre, DEFORGE Marc, FRAPART Stéphane, FRAPART Yves, GUICHON Julie, LABARRE Alexis, MEXIQUE Béatrice, MEXIQUE Bruno, PERRIN Céline, et STEPHAN Murielle.

Absentes excusées : DÉsirANT Françoise ayant donné procuration à MEXIQUE Béatrice, LINCOLN Anne ayant donné procuration à FRAPART Yves, MAURY Édith ayant donné procuration à DEFORGE Marc et SERVENAY Caroline ayant donné procuration à MEXIQUE Bruno.

Secrétaire de séance : FRAPART Stéphane

2 spectateurs

Séance enregistrée avec l'accord de tous les conseillers.

Approbation de procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 05 septembre 2022 à l'unanimité

Soirée Beaujolais

Nous avons eu plusieurs demandes d'administrés au sujet d'une soirée Beaujolais. En 2021, la soirée Beaujolais avait réuni 80 personnes. Monsieur le maire rappelle que cela avait coûté 452.95€ et que lors de l'élaboration du budget 2022, une somme avait été budgétisée pour le renouvellement de cette animation. Madame Stephan indique que le conseil ne peut pas faire appel au traiteur. Madame Désirant indique qu'elle a fait des recherches concernant les DJ et que pour l'instant aucun n'est disponible pour cette date. Monsieur Mexique indique que l'on manque peut-être d'un peu de temps pour organiser cette manifestation le 19 novembre et propose de reculer la date. Madame Stephan relève que La Cave à vins (où la commune achète le Beaujolais) ne reprend le surplus que jusqu'au mardi de la semaine qui suit la date de la vente officielle du Beaujolais. Malgré tout, Monsieur Mexique informe le conseil que lors du repas des aînés, beaucoup ont demandé si une soirée Beaujolais serait organisée cette année. Nombres d'Écuriots ont apprécié la soirée 2021 et souhaiteraient qu'elle soit renouvelée. Madame Stephan propose des menus du traiteur Leclerc ce qui implique une location de vaisselle. Monsieur Labarre note que si la commune loue de la vaisselle, les élus ne devront pas la laver. Madame Stephan se propose de faire des devis pour la location de vaisselle. Des recherches pour trouver un orchestre ou DJ seront réalisées dans la semaine. Un mail sera envoyé à l'ensemble des élus afin de prévoir une réunion de la commission animation si les démarches aboutissent. Pour le moment, le conseil partirait sur un menu à 11.90€ du service traiteur de Leclerc auquel devra s'ajouter le dessert. Quant à l'apéritif, il sera offert par la commune.

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils sont favorables à ce que 2 tarifs soient mis en place : un tarif pour les Écuriots et un tarif pour les extérieurs comme ce fut le cas par le passé. Monsieur le Maire remarque également que le tarif proposé l'année précédente devra être revu à la hausse puisque la commune ne pourra pas faire appel au traiteur de l'année dernière.

Madame Stephan conclue en disant qu'elle était étonnée d'avoir appris par La Cave à vins, qu'une personne d'Écury avait pris contact pour le compte de la mairie au sujet des tarifs du Beaujolais 2022. Monsieur Mexique rappelle qu'aucun Écuriot extérieur au conseil ne doit appeler au nom de la mairie. Une prochaine réunion de la Commission Animation sera planifiée afin de vérifier la faisabilité de cette animation.

Marché de Noël

Monsieur le Maire propose d'organiser un marché de Noël lors du marché artisanal du 20 novembre. A cette occasion, le marché serait ouvert toute la journée. La boîte du Père Noël pourrait être dévoilée à ce moment et être installée à côté de la machine à pain. Madame Mexique note que le 20 novembre lui semble tôt pour organiser un marché de Noël. Monsieur le Maire indique que des marchés de Noël sont déjà prévus à partir du 27 novembre. Madame Désirant craint qu'il n'y ait pas assez d'exposants, et ajoute qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas assez de cohésion au sein du conseil pour organiser une telle manifestation pour l'instant. Madame Guichon remarque que la veille, il y aura la soirée Beaujolais. Monsieur Labarre pense que cela fera beaucoup pour un week-end. Monsieur Frapart Yves remarque que